

MIKOŁAJ NKOLLO

Université Adam Mickiewicz, Poznań

## LE PASSIF ET LES CONVERSES DE RELATION

Abstract. Nkollo Mikołaj, *Le passif et les converses de relation* [Converse Relations and Passive]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXIII : 2006, pp. 169-180. ISBN 83-232-1643-6, ISSN 0137-2475.

Verbs in the passive voice along with their active counterparts have been frequently associated with couples of converse relations. The present paper disclaims, on historical and inflectional grounds, the existence of equivalence between them. Although similar, each of these types of expressions exhibits a significant number of peculiar traits. The main argument put forward states that formal differences between active and passive forms are a main hindrance to treat them analogously to converse relations.

Sorties du moule « logiciste » et épanouies en linguistique, les converses de relation ont fait l'objet de multiples débats dans les recherches lexicales contemporaines. Longtemps intuitives<sup>1</sup>, ces remarques ont, entre-temps, atteint la rigueur

---

<sup>1</sup> En ce qui concerne la contribution des linguistes d'outre-Atlantique à l'analyse du problème, le pas décisif a été fait lors des années d'essor de la grammaire générative. N. Chomsky, dans ses *Aspects of the Theory of Syntax* a déclaré la composante sémantique de sa grammaire impuissante devant la proximité sémantique, alors intuitivement ressentie, entre les phrases fondées sur la présence des converses de relation. Une première solution est issue de la plume de Ch. Fillmore (1968 : 24-25 et passim) qui a proposé d'appuyer l'interprétation de ces phrases sur l'attribution de leurs rôles sémantiques (« cas profonds ») aux syntagmes nominaux et prépositifs. Cette conception part, à coup sûr, des prémisses tout à fait saines – il n'y a pas d'appariement bi-univoque entre les fonctions syntaxiques des noms et leurs fonctions sémantiques. C'est ainsi que le terme qui est sujet ne doit pas désigner invariablement l'agent du procès nommé par le verbe (cf. *Les hautes flèches de la cathédrale se profilent à l'horizon*, *La beauté de la vieille ville contraste avec la laideur des grands immeubles*, etc.). Le complément ne renvoie pas, lui non plus, nécessairement à l'objet affecté par ce procès (cf. *Le héron survole le lac*, *Pierre fuit la compagnie de ses copains*). En outre, le bien-fondé de cette conception est visible lorsqu'on tente d'expliquer les affinités sémantiques entre les constructions dont les noyaux prédicatifs s'opposent formellement. En dépit de cette opposition, les fonctions sémantiques assumées par les éléments nominaux ne changent pas, p. ex. : *Pierre donne souvent des fleurs à sa voisine* et *La voisine de Pierre reçoit souvent des fleurs de lui*. L'identité sémantique des éléments nominaux dans ces phrases, pourtant formellement éloignées, est évidente. *Pierre* renvoie, dans l'une et l'autre, à l'initiateur du procès signifié par le verbe. Il en est ainsi bien que ce nom soit tantôt sujet, tantôt un des compléments du verbe. D'une façon analogue, le syntagme *sa voisine* désigne in-

nécessaire à toute activité scientifique. On observe donc aujourd'hui un consensus quasi général concernant le statut de cette classe de signes. Leur emploi est aux yeux de plusieurs chercheurs une alternative pour le changement de la voix du verbe. Il n'y a rien de surprenant dans cette opinion ; on sait qu'il y a modification des positions qu'occupent les éléments nominaux lors du passage de l'actif au passif canonique, c.-à.-d. réalisé en français par le verbe auxiliaire *être* suivi d'un participe passé et, parfois, de l'indication du « complément d'agent ». C'est ainsi que les noms changent de place dans *Les conquérants espagnols ont massacré plusieurs autochtones* et *Plusieurs autochtones ont été massacrés par les conquérants espagnols*. L'emploi des converses de relation est responsable d'un même effet syntagmatique, cf. *Je trouve cette symphonie supérieure à la nôtre* et *Je trouve notre symphonie inférieure à celle-là*. D'où l'accent sur la valeur stylistique de cette classe d'expressions censées assurer plus de précision à la phrase et décroître le nombre de redites (Jespersen 1924 : 193). Afin de soutenir cette idée, on a appelé à la rescousse la notion de paraphrase (cf. Cooper, 1974 : 571). Jusqu'à récemment, nombreux étaient les linguistes qui ne savaient pas résister à l'attrait d'une telle approche au problème (Helbig et Buscha, 1980 : 74-82). Cet article se pose pour but d'approfondir l'analyse des similarités et des différences entre les constructions fondées sur la présence des converses de relation et la transformation de la voix. L'opinion sur la parenté de ces deux opérations sera soumise à la confrontation avec certaines données empiriques.

Les textes où les converses de relation sont prises en considération se concentrent curieusement sur l'énumération de leurs caractéristiques formelles les plus patentes. Il s'agit en premier lieu de la permutation des noms de participants à la relation. On remarque, en outre, que l'emploi d'un des termes de la paire au lieu de son correspondant ne change nullement les propriétés référentielles des éléments nominaux (Gross, 1989 : 191 et 212). Dans des langues à articles, ceux-ci sont maintenus intacts (pour les rares exceptions ; voir ci-dessous). Enfin, il doit y avoir synonymie entre les phrases fondées sur la présence des membres particuliers d'une paire de converses de relation, comme entre celles où c'est uniquement la voix du verbe qui change.

*Mon père m'a donné une verte réprimande*  
*J'ai reçu une verte réprimande de mon père*  
*Jean a volé mon stylo*  
*Mon stylo a été volé par Jean*

Descriptivement adéquates, ces observations ne nous renseignent pourtant pas sur le statut linguistique des converses de relation. Il s'agit d'un simple recensement des conséquences de leur emploi.

---

variablement le bénéficiaire de l'action. La méthode de Fillmore repose donc sur l'extraction d'un inventaire, jugé universel et peu élevé, de « cas profonds » ou, au gré des options théoriques prônées par ses adhérents, sur les exhortations à appuyer la synonymie sur l'identité des fonctions sémantiques assumées par les syntagmes nominaux dans la structure linéaire d'une phrase.

L'analyse des affinités que présentent la modification de la voix du verbe et l'emploi des converses de relation doit commencer par la définition de cette dernière classe de signes (Pogonowski, 1993 : 6).

$x R^{-1} y$  si et seulement si  $y R x$

Très générale, cette formule permet ainsi d'éviter de les identifier avec les expressions d'une partie du discours ou d'une classe lexicale particulière. Cette généralité est importante si l'on se souvient que, dans le passé, plusieurs chercheurs donnaient, en guise d'exemple de converses de relation, uniquement des verbes. C'est d'ailleurs de cette façon que l'opinion sur la parenté de cette classe de signes avec la modification de la voix dans la morphologie verbale a été forgée. Les expressions appartenant à d'autres parties du discours ont été à peu près complètement ignorées (cf. Lavine, 1997 : 27-29). Or, la définition ci-dessus fait voir qu'il s'agit uniquement de deux appellations différentes d'une seule relation, donc d'un même fragment de la réalité extra-linguistique. Rien ne justifie la mise en avant des verbes au détriment des adjectifs et des noms abstraits. En effet, les uns et les autres peuvent, eux aussi, nommer des relations pour peu qu'ils assument la fonction d'attribut dans une phrase (*Mon père est l'auteur de ce poème* et *Ce poème est l'œuvre de mon père*, etc.). Le répertoire des expressions capables de former une paire est donc suffisamment large pour ne pas le limiter aux verbes. On le voit dans les phrases :

*L'assassinat de son voisin a valu à Paul dix ans de prison*

*Paul a été condamné à dix ans de prison pour avoir assassiné son voisin*

L'importance de ces exemples pour cet article est double. Premièrement, ils montrent comment les expressions représentant deux parties du discours distinctes peuvent nommer, l'une aussi bien que l'autre, une même situation. Il faut donc éviter de ne voir la synonymie qu'entre les constructions fondées sur la présence de *posséder* et de *appartenir à*, ou de la borner aux syntagmes contenant uniquement deux noms, p. ex. *victoire* et *défaite*. La forme finie du verbe *précéder* peut nommer la même situation que l'adjectif *postérieur* ou les noms *postériorité* ou *succession*. Ce sont les critères sémantiques et vériconditionnels, et non exclusivement formels, qui sont décisifs ici (cf. Nkollo, 2004b : 236-237)<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Cette primauté accordée à la signification s'appuie sur la conviction que la création des unités lexicales nouvelles (p. ex. le passage d'un verbe à un nom, d'un adjectif à un verbe, etc.) n'équivaut pas toujours à la mise en place de nouvelles unités sémantiques. Les premières suggestions allant dans cette direction sont issues de la plume de J. Kuryłowicz (1936 : 83-84). Un sémantème (unité abstraite censée rendre compte de la partie sémantique commune aux différentes formes flexionnelles et dérivationnelles fondées sur un seul concept, assimilable à une racine, p. ex. *symbol-*, *fonction-*) est susceptible d'être combiné avec les morphèmes de différentes parties du discours. Le choix dépend de la place que doit occuper le concept représenté par ce sémantème dans la nouvelle proposition. Si le locuteur veut mettre ce concept au centre de la prédication, il est obligé de lui adjoindre les morphèmes verbalisateurs

L'autre avantage des exemples introduits ci-dessus consiste à montrer le rôle des expressions synsémantiques dans l'analyse des converses de relation. À côté des parties du discours majeures (verbes, noms et adjectifs), il y a des prépositions et des conjonctions qui, dans certaines conditions syntaxiques, s'avèrent capables de signifier les rapports entre les participants à la relation. Alors que dans la première phrase, la cause (*l'assassinat de son voisin*) et l'effet (*dix ans de prison*) sont mis en correspondance par le verbe *valoir à*, dans l'autre, l'expression appropriée est plus difficile à identifier. Dire que toute l'information est transmise par *pour* ne suffit pas à éclairer l'énigme. Afin d'obtenir la même signification que celle qui est véhiculée par *L'assassinat de son voisin a valu à Paul dix ans de prison*, il faut que la préposition *pour* soit reliée à la désinence de l'infinitif (*\*pour... ayant tué*). L'infinitif doit, en outre, revêtir une forme temporelle spécifique (... *pour tuer son voisin* aurait introduit un sens final). Or, le relateur est clairement discontinu (voir Karolak, 2002 : 68-72) et se compose de *pour*, de *avoir* et d'un dernier sous-morphème associable à la terminaison du participe passé de *tuer*. Il en est de même des constructions fondées sur la présence des collocations verbo-nominales (*avoir reçu l'aval de* et *avoir donné son aval à*). Ici, la synonymie est due à l'un et à l'autre membre de la combinaison<sup>3</sup>. Les verbes *donner* et *recevoir* jouent ici un rôle analogue à celui des éléments auxiliaires des temps composés romans.

Ces remarques permettent d'émettre une première hypothèse relative aux proximités entre l'emploi des converses de relation et la modification de la voix. Ces proximités se fondent uniquement sur l'observation du comportement des verbes et sur un rôle excessif accordé au partage en parties du discours (Muryn, 1999 : 15-16). Dès lors qu'on regarde le fonctionnement des noms, des adjectifs, ainsi que de certaines prépositions dont la morphologie ne connaît pourtant pas de voix, la constatation de l'analogie entre l'emploi des converses de relation et le passage de l'actif au passif devient inadéquate. Les causes des similarités entre l'une et l'autre opération doivent être cherchées surtout au niveau sémantique. L'importance accordée aux propriétés morphologiques des signes linguistiques ne permet donc pas de résoudre l'énigme.

Il faut bien sûr se garder de croire que tous les chercheurs mettent sans examen le signe d'égalité entre l'une et l'autre opération. Il arrive de rencontrer des analyses plus approfondies du problème dont celle de G. Gross semble le plus mûrement

(*symbol-iser, espér-er*, etc.). Par contre, si le locuteur veut prédiquer quelque chose des symboles, il lui faut nominaliser la racine – l'exposant matériel du concept – pour aboutir à *symbol-e*. Une autre fonction dans la proposition échouera, à son tour, à *symbol-isation*, etc. L'invariant sémantique est dans tous ces cas facile à identifier. La diversité formelle des exposants d'un seul contenu notionnel découle des contraintes que la langue impose aux constituants particuliers de la prédication.

<sup>3</sup> Les verbes *donner* et *recevoir* sont capables de former, à eux seuls, une paire de converses de relation sous réserve qu'on leur adjoigne, en guise de leurs compléments, les noms des objets concrets, c.-à.-d. désignant des objets inertes et incapables de recevoir des indications de temps et de personne (Le Pesant, Mathieu-Colas, 1998 : 9-10, cf. *Pierre a donné des muguets à Marie et Marie a reçu des muguets de la part de Pierre*).

réfléchie. Il est significatif que cet auteur commence son analyse par les verbes déponents latins. Il remarque, à juste titre, que l'absence, dans cette classe de verbes, d'une forme morphologiquement simple de la voix active était compensée par différentes périphrases à structure verbe-nom. Le verbe auxiliaire (*habere, tenere, portare*, etc.), porteur des flexions, se mettait obligatoirement à l'actif. Le nom, structurellement apparenté à l'une des formes finies du verbe (les infinitifs actifs attendus \**largere, \*patire, \*sequere, \*hortare* étant absents), véhiculait les informations lexicales (*hortatio, largitas*, etc., Gross, op. cit. : 305-307). La construction ainsi obtenue prenait la relève de la signification habituellement attribuée à la voix passive, le verbe simple n'ayant que la flexion du passif, mais un sens actif (*hortor* – « j'exhorte » et non « je suis exhorté »)<sup>4</sup>. Or, *exhortationem suscipere* signifiait « être exhorté ». Cet exemple montre que la tendance à rapprocher la modification de la voix et l'emploi de différentes expressions à statut syntagmatique différent est toujours vivante en linguistique. L'unique condition qui préside à cette analogie est la propriété qu'ont les deux constructions de nommer un même fragment de la réalité extra-linguistique, en l'occurrence – une seule relation.

Le texte de G. Gross abonde en remarques sur les ressemblances syntaxiques entre la modification de la voix et l'emploi des converses de relation. C'est ainsi que l'une et l'autre opération, sauf la permutation des éléments nominaux, donnent lieu à des transformations syntaxiques analogues. Elles autorisent la suppression de l'un des éléments nominaux, tout en gardant le sens de la phrase de départ. En témoigne la série *Luc a giflé Max, Luc a donné une gifle à Max, On a giflé Max*, ainsi que *Max a été giflé* et *Max a reçu une gifle*. En outre, il est possible, tant par la manipulation de la morphologie du verbe que par l'emploi des converses de relation, d'aboutir à des constructions impersonnelles. Cf., d'un côté, *Le conseil a remédié à cette situation* et *Il a été remédié à cette situation par le conseil* et, de l'autre, *Le*

<sup>4</sup> L'absence de la signification passive dans le paradigme flexionnel des verbes déponents latins découle du fait que l'occurrence d'un mot ne peut pas enfermer simultanément plusieurs valeurs d'une seule catégorie. C'est ainsi que l'occurrence d'un nom français ne peut pas être, en même temps, singulière et plurielle (soit *disquette*, soit *disquettes*, mais non les deux à la fois). Il en est de même de tous les mots variables dans toutes les langues qui connaissent la flexion. Une seule occurrence de l'adjectif latin *clarior* (« plus clair »), réalisant la valeur comparative, ne peut pas en même temps figurer en compagnie des morphèmes du superlatif (\**clariorissimus*). En ce qui concerne la voix, l'unique occurrence d'un verbe n'est jamais active et passive (cf. \**He is steals precious stones, \*Precious stones are stolen steals by him*), etc. On a donc affaire, dans tout le cas de figure, à l'expression des valeurs d'une seule catégorie (cf. Nkollo, 2004a : 400-401). De même, il n'arrive pas de rencontrer des verbes où une seule valeur catégorielle soit marquée deux ou plusieurs fois (p. ex. une forme cumulant deux fois les morphèmes du passé composé ou deux fois ceux de la voix active). Il faut, bien sûr, que l'on distingue rigoureusement le caractère non répétitif de l'expression des catégories flexionnelles dans un seule forme et la présence de plusieurs sous-morphèmes d'une seule valeur catégorielle (p. ex. les formes des temps composés romans comprennent, en guise de morphèmes flexionnels, un verbe auxiliaire et la terminaison du participe, le pluriel de certains noms allemands comprend, sauf la désinence, l'apophonie dans la structure du radical, p. ex. *Haus – Häuser, Wald – Wälder*).

*nouveau venu a subi une foule de brimades et Il a été subi une foule de brimades par le nouveau venu.* Plus perspicaces que d'ordinaire, ces observations montrent que l'opinion sur l'analogie entre la modification de la voix et l'emploi des converses de relation possède d'authentiques fondements empiriques.

Cependant, le mérite de l'analyse de Gross consiste surtout à révéler les différences qui séparent les deux opérations. En ce qui concerne le français, elles se rapportent en premier lieu à l'emploi des articles et d'autres prédéterminants du nom. Ici, cette symétrie idéale qui jusqu'ici caractérisait l'emploi des converses de relation et la modification de la voix du verbe fait clairement défaut. Cf.

*Max a fait le compte rendu d'une pièce*  
*?Une pièce reçoit le compte rendu de Max*  
*Jean possède une voiture de luxe*  
*?Une voiture de luxe appartient à Jean*  
*Max a lavé sa voiture*  
*Sa voiture a été lavée par Max (sens différent de la phrase à l'actif)*

Parfois, l'emploi des converses de relation permet également de transmettre plus d'informations aspectuelles que ne le fait une simple forme verbale. À côté de la voix passive canonique *Max a été fouetté par le pirate*, on retrouve ses correspondants *Max a reçu un coup de fouet de la part du pirate* (semelfactif), *Max a reçu des coups de fouet de la part du pirate* (combinaison du perfectif et du multiplicatif) ou *Max a reçu ses coups de fouet de la part du pirate* (combinaison du perfectif et de l'habituel). Toutes ces variantes peuvent être considérées comme des paraphrases de la forme passive. Pourtant, leurs significations ne s'équivalent pas. S'y ajoutent des précisions touchant à l'opposition : distributif – collectif. Les informations obtenues à l'issue d'une passivation ordinaire et celles qui s'obtiennent à la suite de l'emploi d'un des membres d'une paire de converses de relation sont quantitativement différentes. La correspondance entre les opérations auxquelles cet article est consacré est donc loin d'être parfaite.

Pour réelles que soient les différences répertoriées par Gross, elles ont le défaut de passer sous silence certains aspects du fonctionnement des converses de relation et de la transformation passive. En premier lieu, la question se pose de savoir si deux constructions – l'une fondée sur la présence d'une forme active du verbe et l'autre passive (*Jean a tué Paul* et *Paul a été tué par Jean*) – représentent une paire de converses de relation. L'autre problème, lié au précédent, concerne le statut sémantique des verbes transitifs, en théorie passivables (voir ci-dessous). Il faut que soit tranchée la question de savoir s'ils ont tous la propriété de nommer des relations et sont capables, par là, de former des paires de converses. Tant que ces questions restent sans réponse, la nature des rapports entre l'emploi de cette classe de signes et la modification de la voix du verbe sera méconnue.

Pour éclairer le premier de ces problèmes, il faut que soit évoquée une nouvelle fois la définition donnée au départ. Elle exige que les membres de la paire soient

formellement opposés l'un à l'autre. La simple permutation des positions occupées par les éléments nominaux ne suffit pas à discriminer les converses de relation. Il y a dans la langue d'autres classes de signes capables de produire le même effet syntagmatique. Il est question ici des expressions qui nomment des relations symétriques (par la suite, elles seront nommées simplement « expressions symétriques »)<sup>5</sup>. Leur emploi ne modifie pas non plus la signification de la construction transformée. Pourtant, à l'opposé des converses de relation, les expressions symétriques demeurent formellement identiques dans la construction initiale et dans sa paraphrase (*Mes impressions sont différentes des tiennes* et *Tes impressions sont différentes des miennes*). Cette observation est importante pour la détermination du statut sémantique de la paire formée par une phrase à l'actif et par son homologue passif. Il y a ici incontestablement une différence dans la morphologie verbale. En témoignent les formes *évincer* et *être évincé* dans *Notre chef avait évincé plusieurs candidats à ce poste* et *Plusieurs candidats à ce poste avaient été évincés par notre chef*. Or, les exigences définitoires imposées aux converses de relation (le changement de l'ordre des éléments nominaux, l'identité sémantique de la construction transformée et de celle qui résulte de la transformation, le statut temporel identique de deux phrases, etc.) semblent être entièrement satisfaites. Apparemment, rien n'empêche de considérer la construction active et son correspondant passif comme deux membres d'une paire de converses de relation.

Mais, il est possible d'objecter à cette opinion qu'elle sous-estime la nature des changements flexionnels. Les formes *blessar* et *être blessé* étant, de ce point de vue, deux réalisations d'une seule unité lexicale<sup>6</sup> (*Des éclats d'obus blessèrent notre*

<sup>5</sup> La notion de symétrie renvoie à la propriété qu'ont certains termes de désigner les relations qui, si elles sont vraies pour  $x$  et  $y$  pris dans cet ordre, doivent l'être également pour  $y$  et  $x$ . Ceci veut dire que la vérité de la relation  $x R y$  implique la vérité de  $y R x$ , pour tous les  $x$  et tous les  $y$  faisant partie d'un même ensemble. Formellement, la symétrie se présente donc comme : « sym ( $X$ ) = { $R$ :  $\forall x \forall y (x, y \in X \wedge x R y \rightarrow y R x)$  } ». Pour que cette formule s'applique aux phrases d'une langue naturelle, il faut procéder au déchiffrement des signes qui la constituent. Les lettres  $x$  et  $y$  représentent les variables individuelles. Autrement dit, elles désignent un des éléments d'un ensemble. Il est nécessaire de souligner qu'une variable individuelle ne réfère pas à tous les membres de cet ensemble, mais à un objet non spécifié qui en fait partie (cf. Bańczkowski, 1980 : 12). Il existe deux façons d'attribuer à une variable sa dénotation. La première consiste à lui substituer une constante, c.-à.-d. à préciser ce qui est représenté par la variable (p. ex. *Max* pour  $x$  et *Jacqueline* pour  $y$ ). L'autre façon est due à l'emploi des opérateurs qui lient les variables présentes dans la fonction propositionnelle soumise à la transformation. Ces deux opérations permettent d'obtenir une proposition au sens logique du terme (suite de signes, douée d'une valeur de vérité, c.-à.-d. vraie ou fausse).

<sup>6</sup> Nombreux sont les chercheurs (cf. Bańko, 2002 : 99-100 et 171) qui refusent de compter l'opposition en voix au nombre de variantes flexionnelles d'un lexème. Dans des langues où l'expression du passif est analytique, cette construction est perçue plutôt comme une combinaison syntaxique, plus ou moins libre, de deux mots autonomes. En effet, à l'opposé du latin, plusieurs langues européennes modernes ne disposent pas de morphèmes spécialisés capables d'exprimer le passif. En outre, la transformation passive, n'est qu'un des moyens de signaler les différences de diathèse, c.-à.-d. de l'ensemble de configurations des positions qu'occupent les arguments d'une expression prédicative.

*commandant* et *Notre commandant fut blessé par des éclats d'obus*), la différence morphologique qui les sépare n'est pas celle dont parle la définition. L'actif *blessèrent* et le passif *fut blessé* ne représentent pas les termes  $R^{-1}$  et  $R$ . Des oppositions de forme analogues peuvent caractériser également, dans certaines conditions syntaxiques, des expressions symétriques. En témoignent les formes flexionnelles de *être d'accord* qui s'opposent à l'intérieur de la catégorie de personne dans *Nous ne sommes pas d'accord avec vous* et *Vous n'êtes pas d'accord avec nous*. Bien qu'elles soient obligées d'accommoder leurs désinences aux caractéristiques catégorielles de leurs partenaires syntagmatiques (cf. Zbróg, 2003 : 54-59), elles n'en sont pas moins conformes à la définition (la condition  $R$  et  $R$ ). Puisque celle-ci met l'accent sur l'identité formelle de deux noms d'une seule relation, *sommes d'accord* et *êtes d'accord* représentent toujours un même lexème.

La présentation de l'autre argument qui s'oppose au traitement de la forme active d'un verbe et de son correspondant passif en termes de converses de relation exige, une nouvelle fois, le retour à la définition de l'ensemble formé par cette classe de signes. La formule de départ: «  $x R^{-1} y$  si et seulement si  $y R x$  », forgée par les logiciens à l'usage de leurs analyses, a fait plusieurs fois ses preuves également dans les recherches sur le lexique. Cependant, dès lors qu'on entreprend une description sémantique et syntaxique des converses de relation, il est souhaitable de lui apporter certaines modifications. Les membres de la paire, représentés par les symboles  $R^{-1}$  et  $R$ , sauf s'opposer par leurs formes, devraient descendre des étymons différents. Cette condition supplémentaire semble utile surtout dans des langues romanes, qui ont connu plusieurs vagues de latinisation (pénétration massive, brusque et réalisée souvent à dessein des mots latins, cf. Cerquiglini, 1981 : 186 et ff.). Il s'en est suivi la formation des doublets lexicaux<sup>7</sup>. Sémantiquement apparentés, les membres d'un doublet sont rarement synonymes (p. ex. *rédemption* et *rançon* < lat. *redemptio*; *échelle* et *escalier* < lat. *scala*, *écouter* et *ausculter* < lat. *auscultare*, etc.). Pourtant, il existe des doublets qui regroupent deux synonymes ou quasi-synonymes (p. ex. *mâle* et *masculin* < lat. *masculus* < *masculus*, *castrer* et

---

Toutes ces différences sont censées refléter la hiérarchie des participants à la situation nommée par le terme qui se trouve au centre de la prédication.

<sup>7</sup> On confère le nom de doublet aux paires des unités lexicales issues d'une même source étymologique. Une de ces unités (dite « populaire »), celle qui est enracinée dans la langue depuis plus de temps, a été sujette au jeu des lois phonétiques qui ont fini par altérer, parfois très sensiblement, sa forme. L'autre terme de la paire est un calque à peu près direct d'un terme de la langue-mère. La forme nouvelle est parfois appelée « savante ». En ce qui concerne la formation des doublets, ils sont dus à la relatinisation qu'ont connue les langues romanes au cours de leur histoire. En français, il y a eu deux grandes vagues de latinisation. La première, qui s'est produite au XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècles, a embrassé le vocabulaire relatif à la philosophie et à la vie spirituelle. La seconde a coïncidé avec la fin du Moyen Âge et intéressait surtout le vocabulaire scientifique et administratif. L'épanouissement, à l'époque de la Renaissance, des sciences peu pratiquées au Moyen Âge a produit un besoin urgent de la terminologie spécialisée; la voie la plus simple consistait à importer, d'une manière quelque peu artificielle, le vocabulaire original latin.



*châtrer* < lat. *castrare*), capables de fonder des phrases qui nomment exactement la même situation, cf. *On châtre souvent les chats* ou *Les chats se font souvent castrer*.

L'abandon de ce critère étymologique aurait fini par attribuer l'appartenance à une paire de converses de relation à des expressions aux formes à peine divergentes. C'est ainsi que deux phrases – l'une fondée sur la présence de *châtrer* à l'actif et l'autre sur la présence de *castrer* au passif – pourraient facilement gagner le statut de constructions converses. Ces expressions étant formellement différentes, le critère d'opposition lexicale dont parle la définition semble satisfait. En plus, le passage de la voix active au passif entraîne le changement de l'ordre des éléments nominaux. Pourtant, intuitivement, la différence, aussi bien sémantique que morphologique, entre *châtrer* et *castrer* n'autorise pas à parler de deux termes distincts. En tout cas, la proximité entre eux (cf. aussi *parfaire* et *perfectionner* < lat. *perficere*; *mâcher* et *mastiquer* < lat. *masticare*; *ployer* et *plier* < lat. *plicare*, etc.) est beaucoup plus visible que celle entre *donner* et *recevoir*, *antérieur* et *postérieur* ou *frère* et *soeur*, etc. C'est pour cette raison qu'il est préférable de ne pas compter la construction active et son correspondant passif au rang de converses de relation. Il s'agit simplement de deux réalisations différentes d'une seule unité lexicale ou de ce qui est historiquement une seule unité lexicale.

L'autre difficulté qui demande d'être tranchée est liée au statut sémantique des verbes transitifs, en théorie passivables. L'enjeu de ce problème tient à la propriété qu'ont en français uniquement les verbes transitifs de pouvoir subir la passivation canonique (réalisée par l'auxiliaire *être* suivi d'un participe passé et, éventuellement, du « complément d'agent »). Il existe, bien entendu, d'autres types de constructions assimilables à la passivation qui permettent de manipuler la forme des verbes à régimes indirects (*Les étudiants ont renoncé à cette offre* et *\*Cette offre a été renoncée à par les étudiants*, mais *Toute la France voyait se multiplier des manifestations racistes* et *Des manifestations racistes se multipliaient dans toute la France* ou *Cette nouvelle a choqué Luc* et *Luc est sous le choc de cette nouvelle*) ; pourtant on s'éloigne ici petit à petit de la morphologie verbale. L'étude des verbes transitifs « directs » permettra d'apporter un argument nouveau dans la discussion sur l'équivalence entre la modification de la voix et l'emploi des converses de relation.

Il y a, bien sûr, parmi les verbes transitifs des cas exceptionnels où la passivation est impossible (cf. Lamirou 1993 : 248-250).

*Cette affaire regarde tout le monde*  
*\*Tout le monde est regardé par cette affaire*  
*Tout le monde regarde ce spectacle*  
*Ce spectacle est regardé par tout le monde*

Ce statut combinatoire des verbes transitifs pousse plusieurs linguistes à associer la transitivité à certaines caractéristiques sémantiques. Étant donné qu'il y a habituellement deux éléments nominaux qui s'ajoutent à un verbe transitif, la

tentation est forte de le considérer, sur le plan sémantique, comme l'appellation d'un procès qui met en correspondance deux objets. Ceci revient à constater que chaque nom a son rôle sémantique et que l'objet qu'il identifie participe à la relation signifiée par le verbe (voir Baker, 1988 : 55-64 et son *Uniformity of Theta Assignment Hypothesis*). La transitivité, qui est un concept apparemment simple et clair, se révèle à l'usage une notion floue, oscillant constamment entre des critères sémantiques, syntaxiques ou mixtes. Dans la mesure où elle concerne le niveau sémantique, la transitivité n'est souvent qu'illusoire (Riegel, 1991 : 134-136).

Il y a au moins deux raisons qui interdisent de conférer d'une façon irréfléchie aux verbes syntaxiquement transitifs le statut de prédicats bivalents. Premièrement, il existe des verbes, combinables avec un seul élément nominal, qui renvoient, en réalité, à une relation entre deux objets. Il est question ici surtout de certains verbes à argument incorporé (cf. Bojar, 1975: 175). Tel est, p. ex., le statut de *freiner*, formellement et sémantiquement dérivé de *frein*. Que sa signification soit paraphrasée comme « actionner le frein pour ralentir son véhicule » ou « ralentir son véhicule en manipulant le frein », la situation que ce verbe désigne n'est pas limitée à un seul individu, comme le semble suggérer le statut intransitif du verbe. Deuxièmement, il existe des expressions qui, sans nommer une relation, sont combinables avec deux éléments nominaux. Il suffit qu'on songe à *faire du ski*, *émettre un cri*. Passivables, elles ne sauraient pourtant pas être membres d'une paire de converses de relation. La raison est qu'elles n'en nomment aucune. Les verbes où l'isomorphisme entre la syntaxe et la sémantique fait défaut constituent une source de perpétuelles perturbations pour les continuateurs de la conception de « cas profonds » de Fillmore (cf. Zaron, 1999 : 237-239). Un des éléments nominaux postulés par *émettre*, *pousser* et par leurs homologues n'a pas la propriété de nommer un participant à la relation. Loin de là, il sert à attribuer une certaine propriété à l'individu désigné par le sujet syntaxique des phrases à la voix active. Avec d'autres verbes, il peut, en outre, nommer l'action de cet individu ou l'état où il se trouve, sa prédisposition physique ou psychologique, etc.

*Il se contente du banc de touche avant de faire des apparitions en phase de groupes  
Les Centrafricains ont la capacité incroyable de faire des sursauts patriotiques  
Williams en plus d'avoir un bon humour, apporte à ce film la sensibilité qu'il faut*

Toutes ces situations extra-linguistiques ont en commun de postuler la participation d'un seul individu. La présence de la forme finie du verbe a ici pour but de déterminer les caractéristiques temporelles, modales, aspectuelles, etc. de la phrase.

Ceci nous permet de dénier aux formes verbales présentes dans *Une femme poussait des cris de douleur* et *Les cris qui semblaient bien être des cris de douleur étaient poussés par une femme que son mari traînait dans la rue par les cheveux* l'appartenance à l'ensemble des converses de relation. Il existe des verbes transitifs qui, tout en étant passivables, n'ont pas la propriété de signifier une relation binaire,

ce qui est pourtant l'essence de la définition donnée au départ. La forme active du verbe et son correspondant passif ne forment donc pas toujours une paire de converses de relation. Il en résulte qu'il faut être prudent lorsqu'on conclut à l'existence des parentés entre la modification de la voix du verbe et l'emploi de cette classe de signes linguistiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- Baker M. (1988), *Incorporation: a theory of grammatical function changing*, University of Chicago Press, Chicago.
- Bañcerowski J. (1980), *Systems of Semantics and Syntax. A determinational theory of language*, PWN, Warszawa - Poznań.
- Bańko M. (2002), *Wykłady z polskiej fleksji*, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa.
- Bojar B. (1975), *Polskie czasowniki z wbudowanym argumentem*, Polonica, 1, pp. 167-186.
- Cerquiglini B. (1981), *La Parole médiévale*, Editions de Minuit, Paris.
- Cooper D.E. (1974), *Do SR's Paraphrase Sentences?* Foundations of Language, 11, pp. 571-574.
- Fillmore C.J. (1968), *The Case for Case*, (in:) E. Bach, R.T. Harms, eds, *Universals in Linguistic Theory*, Holt, Rinehart and Winston, Inc., New York, pp. 1-88.
- Gross G. (1989), *Les constructions converses du français*, Librairie Droz (Langue et Cultures, 22), Paris - Genève.
- Helbig G., Buscha J. (1980), *Deutsche Grammatik. Ein Handbuch für den Auslandsunterricht*, V.E.B. Verlag, Leipzig.
- Jespersen O. (1924), *The Philosophy of Grammar*, Allen and Unwin, London.
- Karolak S. (2002), *Podstawowe struktury składniowe języka polskiego*, Sławistyczny Ośrodek Wydawniczy (SOW) przy Instytucie Sławistyki PAN, Warszawa.
- Kuryłowicz J. (1936), *Dérivation lexicale et dérivation syntaxique*, Bulletin de la Société Linguistique de Paris, XXXVII, pp. 79-92.
- Lamiroy B. (1993), *L'incomplétude du passif dans les langues romanes*, (in:) S. Karolak, T. Muryn, eds, *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du VI colloque international de linguistique romane et slave. Cracovie 29 septembre - 3 octobre 1991*, Ecole Normale Supérieure - Institut d'Etudes Romanes, Kraków, pp. 241-266.
- Lavine J. (1997), *A lexicalist perspective of valency changing operations in Russian and Czech*, The Prague Bulletin of Mathematical Linguistics, 68, 5-34.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M. (1998), *Introduction aux classes d'objets*, Langages, 131, pp. 6-33.
- Muryn T. (1999), *Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive. La composition du SN abstrait comme signe d'équivalence entre les structures sémantique et formelle*, Wydawnictwo Naukowe WSP, Kraków.
- Nkollo M. (2004a), *Inflection and Derivation - a Borderline Case from Agglutinative Languages*, Studia Romanica Posnaniensa, XXXI, pp. 393-406.
- Nkollo M. (2004b), *Le statut paradigmatique des converses de relation*, (in:) K. Bogacki, T. Zielińska, eds, *La linguistique romane en Pologne : millésime 2004*, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, Łask, pp. 231-239.
- Pogonowski J. (1993), *Combinatory Semantics*, Wydawnictwo UAM, Poznań.

- Riegel M. (1991), *Transitivité et conditionnements cognitifs: la relation partie-tout et la complémentation verbale*, LINX 24, pp. 133-146.
- Zaron Z. (1999), *Zależności różne formy*, (in:) W. Banyś, L. Bednarczuk, S. Karolak, eds, *Studia lingwistyczne ofiarowane Profesorowi Kazimierzowi Polańskiemu na 70-lecie Jego urodzin*, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice, pp. 231-244.
- Zbróg P. (2003), *Dyskusyjne problemy akomodacji morfologicznych w opisie generatywnym*, Wydawnictwo Akademii Świętokrzyskiej, Kielce.